

Projet Vidéo-Protection Intelligente

Date : 29/10/2019

Contexte

La première étape visant à déployer des caméras (points de captation) étant aujourd'hui largement réalisée, il est apparu important d'apporter une aide opérationnelle aux agents du CSU afin d'exploiter au mieux l'ensemble des éléments rapportés par les images.

Objectifs

La vidéo surveillance intelligente vise à compléter les flux d'images captés par les caméras en offrant des fonctionnalités d'analyses d'images afin de :

- Alerter en temps réel les opérateurs sur des situations identifiées comme anormales (piéton s'introduisant dans un parc fermé, voiture dans une zone piétonne, attroupement ...)
- Aider aux recherches à posteriori afin de raccourcir les temps de recherche des événements signalés par réquisition

Démarche Ville de Marseille

La Ville de Marseille, après un dialogue compétitif ayant mis en concurrence 4 grands acteurs du marché, a attribué à la SNEF le marché de vidéo-protection intelligente. L'objectif est d'acquérir les logiciels mais également d'être accompagnés dans la mise en place de ces outils qui vont venir modifier largement les pratiques des opérateurs.

La **procédure de dialogue compétitif** a été utilisée car la Ville de Marseille ne souhaitait pas partir dans des démarches d'expérimentation mais réellement acquérir et mettre en œuvre des solutions opérationnelles, utiles aux opérateurs et apportant une réelle valeur ajoutée. En effet de nombreuses solutions sont citées dans la presse mais peu de solutions sont réellement opérationnelles en milieu urbain et sur la voie publique.

Le marché est décomposé en 2 tranches :

- Une tranche ferme incluant des fonctionnalités ayant fait leurs preuves et dont on sait être fonctionnelles en milieu urbain. Cette phase permettra également la prise en main de ces nouveaux outils par la Police Municipale.
- Une tranche conditionnelle incluant des fonctionnalités dont la mise en œuvre en milieu urbain sera bientôt opérationnelle, et une partie R&D pour des nouvelles fonctionnalités

qui pourront être développées durant les 4 années du marché.

En tranche ferme :

- Fonctionnalités demandées pour le DIRECT :

Fonctionnalités	Evénements / Objectifs
Analyse de scène statique	<ul style="list-style-type: none">• Objets abandonnés• individu au sol• TAG• Dépose sauvage d'ordures• Vol/Disparition/Destruction de mobilier urbain
Comptage de personnes/véhicules	
Détection périmétrique	<ul style="list-style-type: none">• Franchissement de ligne/zone• Présence sur zones
Analyse de densité de foule	<ul style="list-style-type: none">• Regroupements• Attroupements• Surveillance de manifestation sur jauge

Dans une première phase, il est prévu l'acquisition de 50 licences sur le Direct pour utiliser ces fonctionnalités.

- Fonctionnalités demandées pour le DIFFERE :

- Recherches sur les archives de « marqueurs » générés sur les flux des caméras où sont mises en place les 4 fonctionnalités prévues pour la surveillance en direct.
- Recherches avec indexation d'événements sur un flux archivé d'une durée déterminée, issu d'un parc de caméras compatibles sans fonctionnalités programmées.

Dans cette tranche, il est prévu l'acquisition de 50 licences sur le Différé et 50 sur le Direct (100 au total).

En tranche conditionnelle :

Fonctionnalités	Evénements / Objectifs
Détection sonore <i>En attente cadre réglementaire</i>	<ul style="list-style-type: none">• Explosion• Coup de feu• Clameur de foule - Cris
Reconstitution d'événements (différé) <i>En attente cadre réglementaire</i>	<ul style="list-style-type: none">• Reconstituer le parcours d'un individu ou d'un véhicule à partir des archives de plusieurs caméras
Comportements anormaux <i>Non fonctionnel à ce jour</i>	<ul style="list-style-type: none">• Bagarre / Rixe• Maraudage• Agression

Lecture de plaques immatriculation
LAPI / RAPI
En attente cadre réglementaire

- Recherche de véhicules sur critère minéralogique

Calendrier

Publication : Oct 2015

Candidatures : 4 retenues en Mai 2016 : Accenture - Thales communication - Santerne - Snef

Phase 1 Dialogue suite à la 1ère offre : Nov 2016

Visite CSU : Janv 2017

Phase 2 dialogue déroulée sur 10 journées par candidat : Fév à Avril 2017

Analyse Offres intermédiaires : Sept 2017

Questions réponses : Oct à Déc 2017

Fin dialogue Offres finales : Avril 2018

CAO 17 Juillet 2018

Notification le 4 novembre 2018

Réunion de lancement du projet : 31 janvier 2019

Commande des serveurs VPI en janvier 2019

Première phase : Conduite du changement avec une étude de l'existant pour concevoir les solutions techniques, fonctionnelles et organisationnelles afin de répondre aux attendus du CSU :

- Etude et analyse du fonctionnement actuel du CSU afin de mesurer les différents impacts qu'apportera l'intégration de la solution VPI dans l'environnement de VP.
- Proposition de différents scénarios de mise en œuvre
- Choix du scénario : Déploiement des fonctionnalités du différé.
- Mise en place et tests du scénario retenu sur la maquette
- Formations équipe projet sur les fonctionnalités mises en œuvre.
- Démarches réglementaires d'analyses d'impact sur la protection des données.

Deuxième phase :

- T1 2020 : Préparation du scénario de mise en œuvre des fonctionnalités de traitement du direct sur l'environnement de tests
- T2 2020 : Mise en exploitation de l'outil du scénario retenu et la formation des agents